



# FORMATION INCENDIE

## FORMATION : Incendie

La formation incendie en crèche a pour objectif de former les salariés en cas d'incendie. Elle est préconisée une fois par an. L'employeur prend les mesures nécessaires pour que tout commencement d'incendie puisse être rapidement et efficacement combattu dans l'intérêt du sauvetage des enfants et des collaborateurs.

### PRÉ-REQUIS

 Aucun

### OBJECTIFS

Prendre en charge l'organisation complète d'une intervention incendie dans l'attente de l'arrivée des secours extérieurs,  
Permettre à votre personnel d'intervenir efficacement en cas de démarrage de feu et d'appeler les services de secours appropriés, tout en sachant déclencher une alerte,  
Prendre conscience du danger de l'incendie et de ses conséquences humaines et économiques,  
Savoir choisir et utiliser judicieusement l'extincteur adapté et éteindre efficacement un incendie en toute sécurité,  
Connaitre les consignes de sécurité inhérentes à l'établissement,  
Maîtriser les procédures d'évacuation en adoptant un comportement efficace lors de l'évacuation des locaux en cas d'incendie de façon à assurer la sauvegarde de tous les salariés présents et ainsi faciliter l'intervention des secours,  
Savoir évacuer les enfants marcheurs et non marcheurs en utilisant un lit possédant des roulettes,  
Chaque salarié devient un acteur actif de la prévention incendie dans son établissement,  
Appliquer la démarche du guide et du serre file pour pratiquer l'évacuation de la crèche,  
Réaliser une mise en conformité avec le code du travail et les recommandations des assureurs.

### LIEU DE FORMATION

 9 boulevard de Champaret  
38300 BOURGOIN-JALLIEU

### DURÉE

 Une demi-journée soit 4H

### COÛT DE LA FORMATION

Nous contacter

### PUBLIC

Personnels des EAJE, crèches, micro-crèches, pouvant être confrontées à la lutte contre l'incendie au moyen d'extincteurs.

### MODALITÉS ET DÉLAIS D'ACCÈS

Inscription 15 jours avant le démarrage de la formation, sous réserve de places disponibles.

## PROGRAMME

### La théorie :

#### Notions de base liées à la lutte contre le feu

Les origines du sinistre et sa propagation,

Les classes de feux,

Les agents extincteurs,

Le danger des fumées,

Les matériels de lutte contre l'incendie,

Connaissance des consignes,

Le danger des fumées,

Alarme / Alerte,

L'évacuation.

### La pratique :

Visite du site, localisation des installations de sécurité, des itinéraires d'évacuation et du point de rassemblement. Mise en œuvre d'extincteurs sur feux de combustibles solides, liquides et gazeux. Tous les stagiaires s'exercent en réel sur le bac à feu avec un extincteur. Apprentissage de l'utilisation des différents types d'extincteurs.

## MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Exposés interactifs

## NOMBRE DE PARTICIPANTS

De 6 à 10 participants.

Visite du site pour le repérage de tous les organes de sécurité

Itinéraire d'évacuation

Déclenchement de l'alarme incendie en réel

Mise en situation

Tous les stagiaires s'exercent sur le bac à feu avec un extincteur

## FORMATEUR

Formateur indépendant depuis 2016.  
Formation certifiante animée par un formateur habilité par l'INRS.  
Formation CQP/APS.

## MÉTHODES ET MODALITÉS D'ÉVALUATION

Évaluations théoriques et pratique : QUIZZ de la validation des acquis des connaissances,

Formation essentiellement orientée sur la pratique des extincteurs, du matériel incendie et des procédures d'évacuation, chaque salarié repart avec une attestation de formation attestant que les compétences ont été acquises.

## POLITIQUE «HANDICAP» EN FAVEUR DES STAGIAIRES

Le centre de formation IFPES est engagé dans l'accueil et la formation des personnes en situation de Handicap :

Des locaux accessibles aux personnes à modalité réduite,  
La prise en compte des besoins en termes d'adaptation pédagogiques,  
(Rythmes, supports, outils, règles d'évaluation...),  
Un accompagnement et un suivi tout au long des temps formation.

**Besoin d'un conseil personnalisé ?**

Contacter notre référent Handicap au **04 74 28 20 20**.

# FORMATION INCENDIE

Novembre 2025

→  [contact@ifpes.fr](mailto:contact@ifpes.fr)  Tél : **04 74 28 20 20**

